

Présidentielle 2022 : quelles perspectives ?



Au fur et à mesure que les élections présidentielles approchent, des sujets centraux reviennent sans cesse sur le débat médiatique : immigration, social, Europe, souveraineté, éducation, écologie... Tout le monde s'accorde pour dire que 2022 sera une date charnière dans l'avenir du pays mais paradoxalement, on observe une lassitude croissante de la politique chez les Français. Les sondages montrent que la majorité des Français ne font majoritairement plus confiance à ses représentants.

N'y a-t-il plus personne pour susciter l'espoir ? Quelles sont les perspectives pour 2022 ? Des réformes sont-elles souhaitables pour rendre la République plus représentative et plus démocratique ?

Ce sont les questions que nous allons nous poser à travers l'analyse de quatre tribunes du *Monde* : la première, publiée le 7 septembre 2021 par Denis Pingaud, expert en communication politique ; la deuxième, publiée le 16 avril par Philippe Lazar, ancien haut fonctionnaire ; la troisième, publiée le 12 avril 2021 par Jean-Sébastien Boda, avocat ; et enfin la quatrième, publiée le même jour par Rémi Lefebvre, professeur de science politique. Rappelons ici que l'objectif n'est pas de confronter les questions centrales et les candidats possibles mais de dresser un constat de la situation politique en général et d'essayer d'envisager des perspectives et des solutions relatives aux institutions.

Dans la première tribune, Denis Pingaud s'intéresse à l'ouverture de la campagne présidentielle dans les différents camps politiques. Emmanuel Macron a une popularité supérieure à celle de ses prédécesseurs au cours de quatre années de mandat, même si cela ne traduit pas un électorat. L'auteur fait un parallèle avec Nicolas Sarkozy qui a annoncé sa candidature en 2011, majoritaire au début, il a finalement perdu le second tour contre François Hollande. Le contraste est fort entre la majorité affichée dans les sondages et l'hostilité apparente lors des rencontres et des manifestations (on peut citer la fameuse gifle qu'a reçue Emmanuel Macron lors d'une visite dans la Drôme, qui révèle l'image que certains peuvent avoir du chef d'État).

Quant au Rassemblement national, on peut observer une politique de dédramatisation qui débouche sur un double effet : Marine Le Pen fait moins peur et reste prudente sur les sujets sensibles traditionnellement affiliés à son parti tels que l'immigration, un « ramollissement » que certains opposants ne manqueront pas de faire remarquer. Mais cette stratégie a aussi pour effet de lasser les Français, notamment dans le cadre du pass sanitaire, pour lequel le parti s'est peu exprimé. A cause de ce relâchement, Marine Le Pen perd en partie son électorat populiste

qui s'est manifesté lors de l'échec des régionales, elle ne suscite plus le même engouement.

Jean-Luc Mélenchon quant à lui n'essaye pas de réunir la gauche contre le macronisme en remplaçant le parti socialiste. Il reste dans un sectarisme populiste de gauche qui divise les candidats plus qu'il ne les réunit (on peut l'observer dans les sondages, la gauche est très fracturée entre les différents partis : LFI, PS, PCF, EELV, NPA...). Un clivage très à gauche qui décrédibilise sa volonté républicaine, il représente l'extrême pour beaucoup.

La droite de son côté, semble vouloir une plus forte autorité pour les sujets économiques, régaliens, et de l'Etat. Malgré la défaite contre le macronisme en 2017, elle reste présente à l'échelle régionale et municipale. Comme aux États-Unis, pour éviter une division, elle devra se départager pour trouver un candidat unificateur. Il lui faudra être convaincante.

De l'autre côté, les écologistes prennent de l'importance, notamment du côté des entrepreneurs plus que des antivax (comme le montre Geoffroy Roux de Bézier qui a désigné la transition écologique comme un enjeu majeur des présidentielles). Ils ont gagné sur ce plan, la mode est à l'écologie dans le monde économique. EELV a une carte à jouer, entre des « insoumis » trop radicaux et des socialistes trop faibles (constat à nuancer, la candidate à la primaire Sandrine Rousseau qui a finalement échoué face à son partenaire Yannick Jadot au cours d'un vote très serré semble montrer une face plus radicale des Verts). Avec l'urgence climatique, les écologistes ont un véritable atout, faut-il encore que le candidat soit convaincant pour conjuguer la transition écologique et la situation sociale.

Au Parti socialiste, Anne Hidalgo s'est distinguée comme candidate naturelle et auto-proclamée, ce qui n'est pas sans heurter les réflexes démocratiques de la gauche. Avec son statut de femme, son expérience de maire de Paris et sa compatibilité écologique comme atouts, elle arrive seulement à se hisser au même niveau que Benoît Hamon en 2017. Malgré ses campagnes, elle ne parvient pas à créer la même dynamique que Ségolène Royal. Hidalgo est habile mais peut-elle convaincre ?

Ces paradoxes nous montrent bien que la prochaine présidentielle sera déterminante pour qui saura incarner l'espoir. Sarkozy en 2007, Hollande en 2012, Macron en 2017 ; que sera 2022 ?

Nous pouvons voir à travers ce panorama des partis et candidats de Denis Pingaud que 2022 est très ouvert. Son analyse semble se confirmer à travers la percée dans les sondages du quasi-candidat Éric Zemmour, personnalité non issue du monde politique. Qu'en est-il des autres tribunes ?

Philippe Lazar, dans la deuxième tribune, aborde le sujet controversé de la présence de l'extrême-droite au second tour. Pour éviter le scénario de 2017 avec un affrontement entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, il propose de changer le calendrier électoral. Les deux prédécesseurs de l'actuel président de la République n'ont pas réussi à se faire réélire alors qu'un deuxième mandat était possible. C'est en 2000 que les élections présidentielles et législatives ont été alignées pour éviter les cohabitations, le pouvoir présidentiel en est sorti renforcé, ce qui a pour effet de susciter une opinion publique fortement défavorable : il n'est que plus difficile de se faire réélire. Cependant, il est fortement probable qu'Emmanuel Macron se représente même si ses chances de gagner ne sont pas complètement assurées face à l'extrême-droite au second tour.

D'après les sondages, il serait très vraisemblable que le second tour soit le même que celui de 2017. La moitié des non-abstentionnistes voteront pour Marine Le Pen, il n'est donc pas impossible qu'elle soit élue compte tenu des risques d'abstention.

Cette situation n'est pas totalement irréversible, mais pour cela il faudrait que les élections législatives aient lieu avant les élections présidentielles pour que la recomposition de l'Assemblée donne de nouvelles possibilités d'alliances politiques.

Même s'il est probable que le Rassemblement National trouve plus de voix, il

n'atteindrait sûrement pas la moitié des suffrages. La baisse de l'abstentionnisme permettrait de remettre les cartes en jeu et l'élection présidentielle en serait fortement changée.

Pour réinverser le calendrier électoral, rien de plus simple, aucune modification constitutionnelle ou législative nécessaire, il suffit de dissoudre l'Assemblée nationale juste avant la fin du mandat pour que les élections législatives aient lieu juste avant les élections présidentielles. Cette annonce de la part de Macron aurait un fort impact à coup sûr.

Beaucoup pensent cette décision impossible de sa part. Philippe Lazar leur répondrait que la réélection de Macron (si elle a lieu) se baserait sur une faible majorité, il n'aurait donc pas la majorité absolue à l'Assemblée nationale et ce serait en conséquence un second quinquennat très difficile à gérer... des facteurs qui semblent pouvoir favoriser cette hypothèse.

Pour finir, la réinversion qui est suggérée semble être la meilleure solution selon Philippe Lazar pour contrer le piège institutionnel présent. Il fait remarquer avec raison que le sujet est bien peu présent voire pas du tout dans le débat politique, pourquoi ne l'est-il pas plus ?

Dans cette troisième tribune de Jean-Sébastien Boda, l'avocat et docteur en droit propose d'aligner les élections présidentielles avec les législatives afin de redonner au chef d'Etat sa légitimité et de combattre l'abstentionnisme (au premier abord c'est donc assez proche de ce que proposait Philippe Lazar). Les candidats ne pourront alors accéder au second tour qu'avec au minimum 12,5% des suffrages des électeurs inscrits.

Tout d'abord, on nous rappelle ici que les lois sont faites pour s'adapter à la société, il est donc inutile de conserver celles devenues obsolètes en toute logique. Cependant, certaines arrivent à se maintenir parce qu'elles sont devenues une habitude pour beaucoup de gens.

Subtilement, le lien est fait avec l'article 7 de la Constitution qui stipule l'organisation d'un second tour si le président n'est pas élu à la majorité absolue des suffrages exprimés : *« seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour »*.

C'est une règle qui n'avait pas été présente sous les Républiques précédentes, un système de qualification instauré par De Gaulle pour offrir à la France un président majoritaire. Si le suffrage universel n'élisait pas le président par la majorité absolue, la fonction présidentielle en serait ressortie minorée, non respectée car le président serait un minoritaire.

On comprend pourquoi ce système a été instauré à l'époque. Mais aujourd'hui, loin de faire élire un majoritaire, ce système aboutit à la présence de l'extrême-droite au second tour, la situation de 2002 et de 2017 semble se renouveler en 2022. C'est donc plus une république minoritaire que majoritaire qui se dégage de cette règle.

Le président n'est plus élu sur son programme, mais sur le rejet de l'extrême-droite. Il a donc une certaine illégitimité pour appliquer son programme alors qu'il conserve son pouvoir. Son parti obtient malgré tout la majorité aux législatives à cause de la démobilisation de l'ensemble des électeurs déçus par les débats de la présidentielle.

Le président demeure « absurdemment autoritaire » et « absurdemment puissant » (notamment lors des derniers quinquennats), le système qui permettait d'alterner de façon concise entre la droite et la gauche n'est plus d'actualité.

De plus, l'article 7 de la Constitution et l'importance de l'extrême-droite dans l'électorat poussent souvent les différents candidats à choisir leurs alliances en fonction de la possibilité pour eux d'accéder au second tour des présidentielles. En conséquence les programmes politiques sont moins variés et les électeurs se retrouvent avec un éventail de choix moins large.

Les éléments cités détériorent la qualité du débat, et on se retrouve par la suite à choisir le candidat le moins minoritaire, sans légitimité forte. Cette tendance a pour conséquence de créer un désintérêt du public pour les élections présidentielles et d'augmenter drastiquement l'abstention, la véritable faiblesse du système politique français.

Au lieu d'essayer de trouver un front républicain inexistant à chaque fois que l'extrême-

droite est présente au second tour, avec une minorité qui tente tant bien que mal à sauvegarder la symbolique de la fonction présidentielle, Jean-Sébastien Boda propose une autre solution : aligner les élections législatives sur les élections présidentielles auxquelles ne peuvent accéder que les candidats ayant obtenu au moins 12,5% des suffrages des électeurs au premier tour.

Concrètement, cela signifierait que quatre présidents se seraient qualifiés au second tour en 2017 ! Mais l'avantage serait d'avoir un débat plus rationnel sur les programmes proposés par les quatre candidats : le mythe de la prétendue majorité serait détruit. Une telle réforme redonnerait aux élections législatives une grande importance et une influence non négligeable sur les élections présidentielles qui suivraient, en clair les législatives participeraient à titre égal avec l'exécutif à la détermination de l'avenir de la France.

En concluant, Jean-Sébastien Boda nous rappelle que le rôle de l'article 7 de notre Constitution est devenu périmé. Charles ~~d~~De Gaulle l'avait prévu dans un contexte politique précis, qui n'est aujourd'hui plus le même, il est normal et même indispensable de faire évoluer la démocratie en harmonie avec la situation politique à laquelle elle répond. C'est sur une demande formelle et une volonté profonde que Jean-Sébastien Boda demande à modifier l'article 7 pour rendre à l'élection du président de la République sa légitimité afin de ne plus faire figure d'hypocrite quant aux faux semblants démocratiques et de donner aux députés un contre poids.

La quatrième et dernière tribune de Rémi Lefebvre ouvre son propos sur les candidatures de Jean-Luc Mélenchon et de Xavier Bertrand. Ces exemples sembleraient montrer que le processus de désignation des candidats se fonde sur des ambitions personnelles.

Xavier Bertrand, en déclarant sa candidature avant les élections régionales et la primaire du parti (celui des Républicains) dont il n'est plus membre semble montrer que les partis n'ont plus le contrôle de la campagne présidentielle et servent des intérêts et des ambitions personnelles.

La Vème République donnait naissance à des candidats appartenant à des partis qui eux-mêmes essayaient de les départager à travers différentes méthodes, notamment en s'appuyant sur les sondages. Jusqu'en 2012, les élections présidentielles ont toujours fonctionné à partir des organisations partisanes dans lesquelles luttaient diverses personnalités.

En 2017, les candidatures d'Emmanuel Macron et de Jean-Luc Mélenchon ont été appuyées par des partis spécialement créés pour eux (Rémi Lefebvre utilise le terme de « partis-mouvements »). Tout est inversé, ce n'est plus le parti qui crée le candidat, c'est le candidat qui crée son parti pour appuyer sa campagne. Les traits et l'apparence du candidat deviennent centraux dans la politique. Il n'y a plus d'investiture partisane requise, le parti devient seulement un support pour le candidat.

C'est en novembre 2022 que Jean-Luc Mélenchon a déposé sa candidature (pour la troisième fois). Il propose une investiture populaire de 150000 parrainages afin de faire émaner sa candidature de son programme et non de son parti.

Ses soutiens ne sont majoritairement pas recueillis sur la plate-forme de LFI. Les 150000 parrainages sont rapidement franchis, deux millions de personnes suivent le candidat sur Twitter et LFI compte 500000 adhérents. L'image autour du leader du parti joue donc un rôle très important, mais cette image se révèle aussi être un désavantage dans l'opinion populaire.

Quant à Emmanuel Macron, l'actuel président de la République tient à présenter sa candidature au nom d'un nouveau « dépassement » grâce à son statut présidentiel et son emprise sur LREM. D'ailleurs, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal annonce qu'Emmanuel Macron ne sera pas le candidat de LREM et Stanislas Guerreni, délégué général du mouvement ajoute qu'il ne sera pas le candidat d'un parti mais celui « du dépassement ».

Avec ces autonomisations de candidats, les partis traditionnels sont affectés, typiquement LR et le PS, il semble que l'éloignement vis à vis d'un parti soit nécessaire pour

prétendre à la présidentielle.

Xavier Bertrand est assez représentatif de ce symptôme. L'ancien secrétaire général de l'UMP se détache de son parti et quitte Les Républicains. En août 2022, il annonce sa « préparation » à la présidentielle, cependant il exclut une potentielle primaire de la droite, il estime en effet que sa primaire sera l'élection régionale.

Il a créé un petit parti : La Manufacture, afin d'appuyer son évolution personnelle vers la campagne. Il démarre finalement son parcours avant le scrutin régional pour concurrencer ses adversaires à droite. C'est une stratégie implicitement partisane, en essayant de se rendre populaire dans les sondages et dans l'opinion, il tente de se faire considérer comme candidat naturel par son ancien parti.

Le cas de Valérie Pécresse est similaire, elle a quitté Les Républicains en juin 2019 et créé son petit parti (Libres !) en juillet 2017. Elle se prépare également pour les présidentielles de 2022.

On observe également cette stratégie à gauche, Arnaud Montebourg a pris ses distances avec le Parti Socialiste après avoir été candidat aux primaires de 2012 et de 2017. Il reste présent dans les médias et fait planer l'hypothèse d'une candidature en 2022, avec ou sans l'aide du PS.

Au Parti Socialiste, Anne Hidalgo semble vouloir présenter sa candidature mais sans la symbolique d'une initiative partisane. Comme Yannick Jadot, elle a créé une plate-forme d'idées numérique pour son parti, lui-même voudrait faire l'économie de la primaire EELV.

En conclusion, Rémi Lefebvre analyse une « individualisation » de la politique. Il apparaît que s'appuyer sur son parti devient moins porteur que de s'en démarquer. Il ne faut pas non plus exagérer le constat, les financements sont encore gérés par les partis, toujours très actifs pour les présidentielles. C'est LREM et LFI qui ont financé Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon en 2017. Xavier Bertrand, Anne Hidalgo et Yannick Jadot auront toujours besoin de bases solides pour s'organiser (et maintenant on pourrait inclure aussi Eric Zemmour).

Pour conclure en général sur ces différentes tribunes, on peut faire le constat que ces élections sont particulières. La logique qui tend à rendre les candidats plus importants que les partis ouvre sur de nouvelles possibilités pour 2022. Ce sont donc des élections plus ouvertes (Denis Pingaud) où le candidat prend une importance singulière et manifeste un certain détachement vis-à-vis de son parti (Rémi Lefebvre), mais elles restent malgré tout paralysées par les structures institutionnelles (Jean-Sébastien Boda) et le scénario qui s'ensuit (Philippe Lazar).

Reste à décider comment modifier les institutions afin de rendre les élections plus légitimes et représentatives pour redonner confiance aux Français. Les propositions de Philippe Lazar et Jean-Sébastien Boda semblent pertinentes mais est-ce que de telles modifications sont réalisables ? En théorie oui, mais il faudrait l'assentiment du gouvernement pour opérer un tel changement, ce qui est en réalité très compliqué car peu sont prêts à faire des concessions quand ils sont au pouvoir : l'Histoire l'atteste notamment par les nombreux régimes conservateurs que le pays a connus, peu prompts à changer les choses. L'émergence d'un candidat émancipé de son parti est-il une bonne chose ? N'était-ce pas finalement la volonté de De Gaulle lors de la rédaction de la Constitution de la Vème République, quand il voulait faire adopter l'image d'un homme fort pour la France ? Un candidat issu du peuple en quelque sorte. Toutes ces interrogations nous poussent à nous demander comment se dérouleront les présidentielles de 2022 encore très floues. Cependant, 2022 est primordial et tout le monde espère voir surgir au sein du débat les sujets centraux qui vont déterminer ce que deviendra la France...

Emmanuel JASLIER (Terminale 2), le 25 novembre 2021